

CENTRE DE LA PETITE ENFANCE DE BOUCHERVILLE

CAS - 147 M
C.P. - P.L. 124
SERVICES DE GARDE

Boucherville mardi le 15 mai 2015



Objet : Mémoire sur le projet de loi

Présenté par le personnel du CPE de Boucherville
656 Jacques Cartier
Boucherville
J4B 5L7

Titre	Non à l'amputation du CPE
Nom du projet de loi	Projet de loi 124
Le mémoire s'adresse	À la ministre Carole Théberge
Description du groupe	Personnel du Centre de la petite enfance de Boucherville
Année de fondation	2000
Mission	Mission éducative basée sur le besoin des enfants
Nombres de membres représentant l'installation	Nous représentons les parents usagers de nos services éducatifs en installation soit 85 familles
Territoire desservi	Boucherville et villes environnantes; Ste-Julie , Varennes
Principales réalisations	L'installation du Centre de la petite enfance de Boucherville a vu le jour en 2000, lors du développement massif du réseau. La qualité des services offerts aux familles est reconnue auprès de ces dernières. Un sondage annuel sur la qualité y fait foi.

Introduction

Le personnel du centre de la petite enfance de Boucherville est tout à fait contre l'adoption du projet de loi 124.

Il considère que ce projet de loi va à l'encontre de la mission qu'il s'est donné, c'est à dire; offrir aux enfants dont il a la charge un service de garde éducatif de qualité, un environnement sain et un milieu de vie basé sur leurs besoins physiologiques et psychologiques.

Le personnel considère également que les coupures directement effectuées dans les services aux enfants vont totalement à l'encontre de l'engagement qualité de la ministre Carole Théberge. Il est faux de croire que sera maintenu ou même augmenté la qualité des services auprès des enfants ainsi qu'auprès de notre clientèle parents.

Il est faux de croire que chaque enfant de notre milieu pourra bénéficier d'un milieu de vie où l'on tiendra compte de son besoin de sommeil, de ses allergies alimentaires, de son besoin de prendre son temps à devenir grand.

Argumentation

Les coupures financières qui seront effectuées dans le milieu ont un impact direct sur la qualité des services

- Coupure du soutien pédagogique : impact : essoufflement des éducatrices
- Coupures dans le matériel éducatif : impact : difficulté d'application du programme éducatif
- Coupures dans les heures de services : impact : stress chez les parents
- Coupures dans les services de désinfection : impact : plus de cas de maladies
- Coupures dans l'alimentation : impact : diminution de la qualité des aliments servis aux enfants
- Coupures dans les heures éducatrices : impact : diminution dans la qualité éducative offerte aux enfants

Les changements souhaités

Le maintien des ressources humaines et matérielles existantes .

Recommandations

Le maintien des ressources humaines et matérielles existantes.

Demande d'audition

Le CPE ne demande pas d'audition

Signature du mémoire

Jenny Lefebvre
Nancy Talbot
Sophie Fortier
Isabelle Delorme
Martine Houle
Chantal Gagnier
Isabelle Fournier
Manon Valois
Françoise Kammer
Stéphanie Bouchard
Nicole Desjardins
Amanee Segault
Suzanne Fort-Louis
Valérie Trépanier

Sophie
Linda Hous
Vandine
Natalie Bedard

CENTRE DE LA PETITE ENFANCE DE BOUCHERVILLE

Boucherville mardi le 15 novembre 2005

Objet : Mémoire sur le projet de loi 124

Présenté par le personnel du CPE
656 Jacques Cartier
Boucherville
J4B 5L7



Titre	Démission du gouvernement face aux enfants à besoins particuliers en installation et en milieu familial
Nom du projet de loi	Projet de loi 124
Le mémoire s'adresse	À la ministre Carole Thériault
Description du groupe	Personnel du Centre de la petite enfance de Boucherville
Année de fondation	2000
Mission	Mission éducative basée sur le besoins des enfants
Nombre de membres représentant l'installation	Nous représentons les parents usagers de nos services éducatifs en installation soit 85 familles
Territoire desservi	Boucherville et villes environnantes; Ste-Julie Varennes
Principales réalisations	L'installation du Centre de la petite enfance a vu le jour en 2000, lors du développement massif du réseau. La qualité des services offerts aux familles est reconnue auprès de ces dernières. Un sondage annuel sur la qualité y fait foi.

Introduction

Le personnel du CPE de Boucherville est tout à fait contre l'adoption du projet de loi 124. Il considère que par le biais des coupures et également par le retrait du soutien pédagogique il ne pourra plus être soutenu lorsqu'il aura à faire face à des comportements d'enfants à besoins particuliers.

Argumentation

Si le projet de loi entre en vigueur tel quel, le CPE ne pourra retenir les services d'une adjointe à la pédagogie. Donc le poste de directrice pédagogique sera coupé. Les éducatrices ne pourront plus bénéficier du soutien pédagogique, de rencontres afin d'élaborer des plans d'intervention et de temps pour les structurer..

Le protocole signé entre les CPE et les CLSC ne pourra plus rejoindre les milieux familiaux car ces milieux seront coupés des CPE.

Les enfants ne bénéficieront plus de soins particuliers selon leurs besoins faute de ressources. (problèmes de comportement, allergies graves etc..)

En coupant les RSG des CPE et de l'entente signée avec les CLSC, elles deviendront et se sentiront encore plus isolées.

Notre mission éducative sera *troquée* contre une mission strictement de garde.

Les changements souhaités

Le maintien du soutien pédagogique actuel

Le maintien des ressources actuelles

Recommandations

Le maintien du soutien pédagogique actuel

Le maintien des ressources actuelles

Demande d'audition

Le CPE ne demande pas d'audition

Signature du mémoire

Marie Turf

Jany Fournier

Sophie Fortier

Isabelle Helmer

Martine Houli

Isabelle Fournier

Michelle Vallet

Françoise Lemery

Stéphanie Brouillard

Dicco Desjardins

Mance Segault

Suzanne Louise Fontaine

Linda Stoeberis

Jeanne Tost

Sophie [Signature]

Natalee Bedard